

## Le CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques

### Le métier

Electricien avec un CAP « Préparation et Réalisation d'ouvrages Électriques » tu intervies dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique, le tout sur de l'électricité basse tension. Tes travaux d'organisation et de réalisation sont exécutés en toute autonomie, alors que les tâches de mise en service et maintenance seront effectuées sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

### La formation

La formation CAP PROE est organisée autour de travaux pratiques, de stage en entreprises, de cours d'enseignement général :

Mathématiques, Sciences Physiques, Français, Histoire-Géographie, Anglais, Arts appliqués, Économie et gestion, E.P.S.

et de cours d'enseignement professionnel :

Dessin industriel, Technologie, Electricité, Soudage, Maintenance, Prévention santé environnement.



Formation en 2 ans

18 heures d'enseignement  
professionnel par semaine

12 semaines de stage sur 2 ans

### Poursuites d'études

Après l'obtention de ton CAP, tu pourras accéder directement au monde du travail mais aussi, sous certaines conditions, à la poursuite d'études :

- Mention Complémentaire (1 an)
- Bac pro (2 ans)
- Brevet Professionnel (2 ans)

